

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 05909

Numéro SIREN : 487 541 609

Nom ou dénomination : ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE ALPES

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/029376

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES
Société par actions simplifiée

17 Avenue des Freres Montgolfier 69680 CHASSIEU

Comptes annuels au 31/12/2021

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

Bilan Actif

BILAN-ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort. / Dépr.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	9 000	9 000	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	9 000	9 000	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 701	1 701	-	-
Installations techniques, matériel	3 534 693	2 530 251	1 004 442	1 023 277
Autres immobilisations corporelles	1 070 576	744 296	326 280	89 446
Immobilisations en cours	6 375	-	6 375	193 127
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	4 613 345	3 276 248	1 337 097	1 305 850
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	75 273	-	75 273	83 773
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	75 273	-	75 273	83 773
Total Actif Immobilisé (II)	4 697 618	3 285 248	1 412 370	1 389 624
Matières premières, approvisionnements	183 235	-	183 235	192 264
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	183 235	-	183 235	192 264
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	4 804 146	38 061	4 766 085	4 051 104
Autres créances	4 042 957	-	4 042 957	6 037 273
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	8 847 102	38 061	8 809 041	10 088 377
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
dont actions propres:	-	-	-	-
Disponibilités	5 788 117	-	5 788 117	7 040 744
TOTAL Disponibilités	5 788 117	-	5 788 117	7 040 744
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total Actif Circulant (III)	14 818 454	38 061	14 780 393	17 321 385
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	-	-	-	-
Total Général (I à VI)	19 516 072	3 323 309	16 192 764	18 711 009

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

Bilan Passif

BILAN-PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel dont versé : 639 165	639 165	639 165
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 115 736	1 115 736
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence	-	-
Réserve légale	63 917	63 917
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :	-	-
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	-	-
TOTAL Réserves	63 917	63 917
Report à nouveau	(437 306)	358 308
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	483 593	(795 614)
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	351 397	274 839
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 216 502	1 656 351
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	-	-
Provisions pour risques	3 694 015	4 065 524
Provisions pour charges	316 854	339 620
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	4 010 869	4 405 144
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	184 977	182 427
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :	-	-
TOTAL Dettes financières	184 977	182 427
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	564 487	427 422
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 525 869	3 697 673
Dettes fiscales et sociales	2 279 050	2 664 154
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 035	-
Autres dettes	737 336	3 220 228
TOTAL Dettes d'exploitation	8 109 776	10 009 476
Produits constatés d'avance	1 670 639	2 457 610
TOTAL DETTES (IV)	9 965 392	12 649 513
Ecart de conversion Passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	16 192 764	18 711 009

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	219 933	-	219 933	249 520
Production vendue services	27 542 541	-	27 542 541	26 374 273
Chiffre d'affaires net	27 762 473	-	27 762 473	26 623 793
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			35 417	9 719
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 422 223	1 057 407
Autres produits			1 787 202	1 330 997
Total des produits d'exploitation (I)			31 007 315	29 021 916
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			6 167 522	6 262 417
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			9 029	14 023
Autres achats et charges externes			13 860 939	13 205 281
Impôts, taxes et versements assimilés			268 977	251 427
Salaires et traitements			5 053 868	4 842 530
Charges sociales			3 564 500	3 595 340
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	Dotations aux amortissements	362 147	331 572
		Dotations aux provisions	-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		1 021 346	1 368 421
Autres charges			997 517	737 187
Total des charges d'exploitation (II)			31 305 845	30 608 198
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(298 530)	(1 586 283)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			450 672	688 401
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			-	-
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			2 830	2 547
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			2 830	2 547
RÉSULTAT FINANCIER			(2 830)	(2 547)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			149 311	(900 429)

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES**ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021****Compte de Résultat**

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	419 098	69 600
Reprises sur provisions et transferts de charges	92 461	102 573
Total des produits exceptionnels (VII)	511 559	172 173
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 259	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	169 019	79 537
Total des charges exceptionnelles (VIII)	177 277	79 537
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	334 281	92 636
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	-	(12 180)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	31 969 545	29 882 489
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	31 485 952	30 678 103
BÉNÉFICE OU PERTE	483 593	-795 614

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES

Société par actions simplifiée

17 Avenue des Freres Montgolfier 69680 CHASSIEU

N° SIRET : 48754160900029

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2021

(Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées sont exprimées en euro)

- Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice
- Note 2 - Changement de présentation comptable
- Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Informations sur le bilan

- Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé
- Note 5 - Etat des amortissements
- Note 6 - Dépréciations d'actifs
- Note 7 - Provisions
- Note 8 - Échéances des créances et dettes
- Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir
- Note 10 - Comptes de régularisation
- Note 11 - Capitaux propres

Informations sur le compte de résultat

- Note 12 - Ventilation du chiffre d'affaires
- Note 13 - Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
- Note 14 - Résultat exceptionnel
- Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Autres informations

- Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus
- Note 17 - Engagements de crédit-bail
- Note 18 - Effectif moyen
- Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes
- Note 20 - Rémunération des dirigeants
- Note 21 - Relations groupe et régime fiscal
- Note 22 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice
- Note 23 - Tableau des filiales et participations

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021. Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de faits caractéristiques remettant en cause la comparabilité des comptes.

Note 2 - Changement de présentation comptable

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de changement de présentation comptable remettant en cause la comparabilité des comptes.

Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes sont établis selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français (Règlement ANC n°2014-03 modifié des nouveaux règlements intervenus depuis) et aux principes généralement admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les valeurs relatives aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques acquis.

Les logiciels informatiques sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les fonds de commerce représentatifs d'actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas déterminable, ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les amortissements comptables de ces immobilisations sont pratiqués en mode linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

• Constructions	10 à 20 ans
• Agencements, installations	5 à 10 ans
• Matériel de chantier, matériel de transport et outillage	3 à 8 ans
• Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans

L'amortissement dérogatoire comptabilisé au passif du bilan en provisions réglementées est constitué de l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal. Ce dernier est calculé à partir des durées d'usage et du mode dégressif pour les immobilisations qui y donnent droit. Les mouvements affectant les amortissements dérogatoires sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des provisions pour dépréciation jugées nécessaires, compte tenu de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de rentabilité et de plus-values latentes. Pour permettre de conserver au résultat financier un caractère de résultat courant, les dotations et reprises de provisions sur titres de participation et créances rattachées à ces participations, ainsi que, le cas échéant, les pertes sur ces mêmes créances sont inscrites en résultat exceptionnel. L'inscription de ces éléments en charges et produits exceptionnels, où se trouvent normalement inscrites les plus ou moins-values de cessions de titres de participation, rend plus homogène la présentation du compte de résultat.

Stocks

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au coût d'acquisition.
Les stocks de produits finis sont évalués par catégorie de matériaux au coût de production.
Des dépréciations sont constatées si le coût de revient est supérieur à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Elles font l'objet de dépréciations en cas de risques de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Elles concernent notamment :

- des provisions statistiques pour service après-vente, calculées sur le chiffre d'affaires travaux, pour couvrir des interventions courantes de reprise sur chantiers terminés ;
- des provisions pour réfections de chantiers ou litiges travaux, déterminées en fonction des risques spécifiques identifiés afin de couvrir les charges prévisibles résultant de désordres constatés ;
- des provisions pour pertes à terminaison sur les chantiers dont les prévisions à fin d'affaires font ressortir des résultats déficitaires ;
- des provisions pour litiges destinées à couvrir les charges probables résultant de litiges nés avant la clôture de l'exercice ;
- des provisions pour engagements en matière de médailles du travail. Ces engagements sont évalués selon la méthode actuarielle prospective dite des unités de crédits projetées.

Mode de dégagement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers

Le chiffre d'affaires et le résultat des chantiers sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, définie par le plan comptable général, c'est-à-dire à partir des données prévisionnelles périodiquement révisées.

Pour les baux d'entretien, le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations.

Sociétés en participation

Les travaux réalisés dans le cadre de sociétés en participation, sans moyen matériel et financier propre, donnent lieu à une intégration semi-proportionnelle : comptabilisation de la quote-part du chiffre d'affaires et des charges revenant à chacun des associés.

Appréhension des résultats des filiales sous forme de sociétés de personnes

Les quotes-parts de résultat des sociétés de personnes n'ayant pas opté à l'impôt sur les sociétés sont comptabilisées chez leurs associés lors de leur année de réalisation.

Pour les sociétés de travaux ou de carrières, ces quotes-parts sont portées en produits ou en charges financières selon qu'il s'agit de bénéfices ou de pertes.

Pour les sociétés de production de matériaux (enrobage, malaxage et liants), s'agissant d'une extension de l'activité de la société, les quotes-parts de résultat sont comptabilisées dans la rubrique "opérations en commun" du compte de résultat de la société.

Plans d'actionnariat salarié

La société applique les dispositions comptables (CRC 2008-15) et fiscales relatives au traitement des avantages associés aux plans d'actionnariat salarié en vigueur dans le groupe Vinci, en particulier celles qui concernent les plans de distribution d'actions et plans d'épargne Groupe.

En cas d'attribution d'actions de performance aux employés, lorsqu'une charge devient probable, une charge à payer est comptabilisée linéairement sur la durée du plan car il conditionne l'attribution à la présence du salarié.

Crédits d'impôt

La société applique les dispositions comptables de l'ANC dans sa note d'information du 11 janvier 2011, relative au traitement des crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés. Ainsi, tous ces crédits d'impôts (tel le crédit d'impôt recherche) sont comptabilisés en moins de l'impôt sur les bénéfices.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés au bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan. Il s'agit d'indemnités de fin de carrière, évaluées selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées. En particulier, ces indemnités concernent le personnel Etam et Cadre. Pour le personnel ouvrier relevant de l'activité travaux publics, ces indemnités font l'objet de paiement de cotisations à un régime de prévoyance extérieur multi-employeurs (CNPO), qui sont inscrits en charge au fur et à mesure de l'appel des cotisations.

INFORMATIONS SUR LE BILAN

Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé

La variation des immobilisations, en valeurs brutes, se présente comme suit :

	31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	9 000	-	-	-	9 000
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	9 000	-	-	-	9 000
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 690 728	594 780	479 036	-	4 613 345
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	1 701	-	-	-	1 701
Instal. tech., outillage et mat. industriel	3 573 403	290 345	329 055	193 127	3 534 693
Autres immobilisations corporelles & mali technique affe	922 496	298 060	149 980	-	1 070 576
Immobilisations en cours	193 127	6 375	-	(193 127)	6 375
Avances, acomptes sur immo. corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	83 773	-	8 500	-	75 273
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	83 773	-	8 500	-	75 273
TOTAL	4 783 502	594 780	487 536	-	4 697 618
<i>Dont apports :</i>					

Note 5 - Etat des amortissements

La variation des amortissements se présente comme suit :

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	9 000	-	-	-	9 000
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	9 000	-	-	-	9 000
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	3 384 878	362 147	470 777	-	3 276 248
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	1 701	-	-	-	1 701
Instal. tech., outillage et mat. industriel	2 550 127	300 920	320 796	-	2 530 251
Autres immobilisations corporelles & mali technique affe	833 050	61 227	149 980	-	744 296
TOTAL	3 393 878	362 147	470 777	-	3 285 248
<i>Dont apports :</i>					

Les reprises d'amortissements de la période s'expliquent par la cession ou la mise au rebut des actifs correspondants.

Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			
- calculées selon le mode linéaire	362 147	- au résultat d'exploitation	362 147
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	
TOTAL	362 147	TOTAL	362 147

Note 6 - Dépréciation d'actifs

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2021
Dépréciation immo. incorporelles	-	-	-	-	-
Brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Dépréciation immo. corporelles	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles & mali technique affe	-	-	-	-	-
Immo. en cours	-	-	-	-	-
Dépréciation immo. financières	-	-	-	-	-
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Dépréciation en-cours et stocks	-	-	-	-	-
Matières premières	-	-	-	-	-
Travaux en cours	-	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-	-
Dépréciation comptes de tiers	38 061	-	-	-	38 061
Clients	38 061	-	-	-	38 061
Groupe et associés	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-
TOTAL	38 061	-	-	-	38 061

Des dépréciations d'immobilisations corporelles sont constatées si, à l'issue d'un test de dépréciation, la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La dépréciation ainsi constatée a pour objet de porter la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle. Le plan d'amortissement est ensuite révisé.

Note 7 - Provisions

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2021
Amortissements dérogatoires	274 839	169 019	92 461	-	351 397
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	274 839	169 019	92 461	-	351 397

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2021
Provisions à caractère d'exploitation	4 405 144	1 021 346	1 415 621	-	4 010 869
Service après vente (SAV)	131 800	113 992	107 178	-	138 614
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	1 053 536	-	40 613	-	1 012 924
Remise en état des sites - repliement chantiers	-	-	-	-	-
Pertes à terminaison (PAT)	1 200 065	779 754	1 200 065	-	779 754
Médailles du travail	339 620	-	22 766	-	316 854
Autres litiges et risques d'exploitation	1 680 123	127 600	45 000	-	1 762 723
Provisions à caractère financier	-	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-	-
Provisions à caractère exceptionnel	-	-	-	-	-
Restructurations	-	-	-	-	-
Risques sur filiales	-	-	-	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	4 405 144	1 021 346	1 415 621	-	4 010 869

Les reprises de provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

	Reprises avec objet	Reprises sans objet
Provisions à caractère d'exploitation	1 415 621	-
Service après vente (SAV)	107 178	-
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	40 613	-
Remise en état des sites - repliement chantiers	-	-
Pertes à terminaison (PAT)	1 200 065	-
Médailles du travail	22 766	-
Autres litiges et risques d'exploitation	45 000	-
Provisions à caractère financier	-	-
Pertes de change	-	-
Provisions à caractère exceptionnel	-	-
Restructurations	-	-
Risques sur filiales	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-
TOTAL	1 415 621	-

Note 8 - Échéances des créances et dettes

Créances

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	75 273	33 531	41 742
Autres immobilisations financières	-	-	-
Créances clients	4 804 146	4 804 146	-
Personnel et comptes rattachés	2 365	2 365	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	6 027	6 027	-
TVA	478 946	478 946	-
Etat et autres collectivités	8 757	8 757	-
Groupe et associés	3 013 009	3 013 009	-
Débiteurs divers	533 853	533 853	-
Charges Constatées d'Avance	-	-	-
TOTAL	8 922 375	8 880 633	41 742

Dettes

	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	184 977	184 977	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 525 869	4 525 869	-	-
Personnel et comptes rattachés	531 566	531 566	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	768 369	768 369	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	803 009	803 009	-	-
Etat : autres impôts, taxes assimilées	176 106	176 106	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 035	3 035	-	-
Groupe et associés	361 654	361 654	-	-
Autres dettes	940 169	940 169	-	-
Produits Constatés d'Avance	1 670 639	1 670 639	-	-
TOTAL	9 965 392	9 965 392	-	-

Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2021
Emprunts et dettes financières	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 130 867
Dettes fiscales et sociales	922 499
Autres dettes	7
TOTAL	3 053 373

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés	639 035
Autres créances	1 093 773
TOTAL	1 732 808

Note 10 - Comptes de régularisation : Charges et Produits Constatés d'Avance

	Charges Constatées d'Avance	Produits Constatés d'Avance
Charges et produits d'exploitation	-	1 670 639
Charges et produits financiers	-	-
Charges et produits exceptionnels	-	-
TOTAL	-	1 670 639

Note 11 - Capitaux Propres

Le capital social comprend au 31 décembre 2021, 1 278 330 actions ou parts sociales au nominal de 0,50 € par action ou part sociale.

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice 2021 se présente comme suit :

Capitaux propres à l'ouverture	1 656 351
Augmentation de capital	
Distribution	
Variation des provisions réglementées	76 558
Subventions d'investissement	
Résultat de l'exercice	483 593
Capitaux propres à la clôture	2 216 502

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 12 - Ventilation du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires concerne les activités suivantes :

	31/12/2021
Routes et infrastructures	2 773 913
Cadre de vie et environnement	24 988 561
Maintenance et services	
Autres	
Total	27 762 473

Note 13 - Transactions entre parties liées

La société applique le règlement n°2014-03 de l'ANC modifié des nouveaux règlements intervenus depuis, qui précise que les transactions à mentionner en annexe sont celles qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. De plus, sont exclues, les transactions conclues entre une société mère et sa filiale, ainsi que celles conclues entre deux filiales détenues en quasi totalité par une même société mère.

Ces cas s'appliquent à la société. Par conséquent, aucune information à ce titre n'est présentée.

Note 14 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend pour l'essentiel :

	31/12/2021
Produits nets de cession d'immobilisations	104 441
Quotes-parts de subvention d'investissement	-
Amortissements dérogatoires nets	(76 558)
Autres	306 398

Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	149 311	(39 568)	109 744
Résultat exceptionnel	334 281	39 568	373 849
Participation	-	-	-
Résultat comptable	483 593	-	483 593

AUTRES INFORMATIONS

Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus

ENGAGEMENTS DONNES	Au profit des		Total
	Entreprises liées	Autres	
Cautions sur marchés		2 886 039	2 886 039
Cautions sur engagements financiers		619 686	619 686
Hypothèques et nantissements			-
Garanties solidaires des sociétés de personnes	230 082		230 082
Contrats de location simple (hors crédit bail)			-
Indemnités de fin de carrière		1 023 702	1 023 702
Autres engagements donnés		722 190	722 190
TOTAL	230 082	5 251 618	5 481 700

Cautions sur marchés :

Les garanties données sur marchés concernent principalement les garanties de bonne fin d'exécution de travaux et les garanties bancaires données en couverture des avances reçues par les clients. Lorsque des événements tels que des retards de livraison ou des litiges sur l'exécution du contrat rendent probable la réalisation du risque, celui-ci est provisionné.

Garanties solidaires des sociétés de personnes :

Les associés d'une société de personnes sont solidaires et indéfiniment responsables des dettes contractées par ladite société auprès des tiers. L'engagement correspond à la totalité du passif de ces sociétés sous déduction de leur fonds propres et des comptes d'emprunts et comptes courants ouverts au nom des associés. Toutefois, compte tenu de la qualité des partenaires, le risque d'être appelé en garantie au titre de ces engagements est faible.

ENGAGEMENTS RECUS	Accordés par		Total
	Entreprises liées	Autres	
Engagements reçus des établissements financiers		110 218	110 218
Hypothèques et nantissements			-
Autres engagements reçus			-
TOTAL	-	110 218	110 218

Note 17 - Engagements de crédit-bail

	Nature d'immobilisation financée par crédit-bail			
	Terrains	Constructions	Autres immo. corporelles	31/12/2021
Valeur d'origine				-
Amortissements cumulés exercices antérieurs				-
Amortissements de l'exercice N				-
Total amortissements théoriques	-	-	-	-
Valeur nette	-	-	-	-
Redevances payées sur ex. antérieurs				-
Redevances payées sur l'exercice N				-
Total redevances payées	-	-	-	-
Redevances à payer : à 1 an au plus				-
Redevances à payer : à + d'1 an et - de 5 ans				-
Redevances à payer : à plus de 5 ans				-
Total redevances restant à payer	-	-	-	-
Valeur résiduelle				-
Montant pris en charge dans l'exercice				-

Note 18 - Effectif moyen

	31/12/2020	31/12/2021
Cadres	22	21
Employés et agents de maîtrise	41	41
Ouvriers	98	90
TOTAL	161	152

Note 19 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

En application du Décret n° 2008-1487, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. La société est en effet incluse dans le périmètre de consolidation de Vinci S.A., et l'annexe aux comptes consolidés de Vinci S.A. les mentionne.

Note 20 - Rémunération des Dirigeants

Les mandataires sociaux ne sont pas directement rémunérés par la société.

Note 21 - Relations Groupe et régime fiscal

Forme juridique et intégration fiscale :

La société est constituée en Société par actions simplifiée.
Elle est membre du groupe d'intégration fiscale Vinci S.A.. La société acquitte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Société consolidante :

Les comptes de la société sont intégrés dans le périmètre de consolidation de la société Vinci S.A. (SIREN 552 037 806) dont le siège social se situe au 1973 Boulevard de la Défense - 92 000 Nanterre. Les états financiers du groupe sont disponibles sur le site internet de Vinci.

Note 22 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

Note 23 - Tableau des filiales et participations

Néant.

PROCES-VERBAL DE DECISION DES ASSOCIES

L'an deux mil vingt-deux et le 29 avril,

Le Président de la société a, par les présentes, déclaré qu'il a procédé à une consultation écrite de l'Associé unique conformément à l'article 12 des statuts, en lui adressant :

- le rapport de gestion du Président,
- les comptes,
- un bulletin de vote sur lequel figure le texte des résolutions proposées

L'Associé unique a répondu à cette consultation écrite par un vote favorable en retournant son bulletin de vote dans les délais.

Le Président constate, en conséquence, que les résolutions suivantes sont valablement adoptées :

PREMIERE RESOLUTION (Approbation des comptes)

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve sans réserve, tels qu'ils ont été arrêtés et présentés, le rapport de gestion et les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 483 592,75 euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé unique donne en conséquence quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION (Approbation des conventions visées aux articles L227-10 et suivants du code de commerce)

L'Associé unique constate qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

TROISIEME RESOLUTION (Affectation du résultat et fixation du montant du dividende)

L'Associé unique, après avoir constaté conformément aux dispositions légales, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents, approuve la proposition du Président concernant l'affectation du résultat et décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES

Société par actions simplifiée au capital de 639.165 euros
Siège social : 17 Avenue des Frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU
RCS LYON 487 541 609

<u>(en euros)</u>	<u>Montant</u>
Résultat de l'exercice	483 592,75 €
Report à nouveau antérieur	-437 305,73 €
Dotations à la réserve légale	
Dotations aux réserves statutaires	
Bénéfice distribuable	46 287,02 €
Dividendes	38 349,90 €
Solde affecté au report à nouveau	7 937,12 €

Soit :

- un dividende de 0,03 euro par action éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3-2° du Code général des impôts, soit :

* 0,03 € x 1 278 330 actions.....38 349,90 euros

Le compte Report à nouveau passe ainsi d'un solde négatif de 437 305,73 € à un solde positif de 7 937,12 €.

QUATRIEME RESOLUTION (Modifications des articles 9, 12 et 13 des statuts)

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de modifier les articles 9, 12 et 13 des statuts de la société de la manière suivante :

- Article 9 - Représentation :

Le dernier alinéa de l'article est rédigé comme suit :

« Le Président peut percevoir une rémunération dont le montant et les modalités pourront être fixés par l'associé unique ou les associés lors de la décision qui le nomme. »

- Article 12 – Décisions collectives :

Les paragraphes B/ et C/ sont rédigés comme suit :

*« B/ **Mode de délibération***

Les décisions sont prises sous la forme d'une consultation écrite de l'Associé Unique par le Président.

Le Président adresse à l'Associé Unique, par tous moyens, le texte des résolutions proposées ainsi que les documents nécessaires à l'information de l'Associé Unique. Ce dernier dispose d'un délai de quinze jours à compter de la date de réception des projets de résolution pour faire parvenir, par lettre recommandée avec accusé de réception, par courrier électronique avec accusé de réception ou par télécopie, son vote au Président. Si l'Associé Unique n'a pas répondu dans le délai ci-dessus indiqué, le Président considérera qu'ils ont voté contre les résolutions proposées.

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES

Société par actions simplifiée au capital de 639.165 euros
Siège social : 17 Avenue des Frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU
RCS LYON 487 541 609

La consultation est adressée aux commissaires aux comptes en même temps qu'à l'Associé Unique.

Si l'Associé Unique répond à la consultation avant l'expiration du délai de quinze jours susvisé, le Président peut constater que la décision unilatérale est adoptée et en dresser le procès verbal sans attendre l'expiration dudit délai de quinze jours.

Toutefois, sur convocation verbale du Président et sans délai, l'Associé Unique peut prendre une décision unilatérale qui résultera alors d'un acte sous seing privé exprimant leur consentement.

C/ Procès-verbaux

Les décisions unilatérales sont prises à l'unanimité par l'Associé Unique et sont constatées par des procès-verbaux signés du Président et sur lesquels sont reportés la réponse de l'Associé Unique.

Il peut en être délivré des copies ou extraits qui font foi s'ils sont signés par le Président.

Les procès-verbaux sont reportés dans un registre spécial côté et paraphé. Les registres obligatoires pourront être tenus par voie dématérialisée dans les formes et conditions prévues par la réglementation en vigueur. »

- Article 13 – Exercices sociaux :

Le dernier alinéa de l'article est rédigé comme suit :

« A la clôture de chaque exercice, le Président dresse l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et établit les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe. Il établit également un rapport sur la gestion de la société pendant l'exercice écoulé, conformément aux dispositions légales. »

CINQUIEME RESOLUTION (Pouvoirs en vue des formalités)

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder aux formalités requises par la législation et la réglementation en vigueur.

De tout ce qui précède, Monsieur Thierry EUSTACHY, Président de la société, a dressé le présent procès-verbal.

LE PRESIDENT
T. EUSTACHY

DocuSigned by:

C3A0886027DA42C...

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE ALPES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE ALPES

17 Avenue des Freres Montgolfier

69680 CHASSIEU

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE ALPES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société applique la méthode dite de l'avancement pour l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers réalisés, tel qu'exposé en annexe. Nous nous sommes assurés de la correcte application de cette méthode par la revue des procédures existant au sein de la société, l'examen des données de gestion par chantier et la mise en œuvre de revues, avec les responsables financiers et/ou opérationnels, de contrats significatifs.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à son activité, et en particulier les risques sur chantiers. Notre appréciation des provisions s'est fondée sur la revue des risques identifiés et des estimations retenues, et sur un examen des événements postérieurs venant corroborer ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les

éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuville sur Seine, le 25 avril 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Romain Bardez

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES
Société par actions simplifiée

17 Avenue des Freres Montgolfier 69680 CHASSIEU

Comptes annuels au 31/12/2021

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

Bilan Actif

BILAN-ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort. / Dépr.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	9 000	9 000	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	9 000	9 000	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 701	1 701	-	-
Installations techniques, matériel	3 534 693	2 530 251	1 004 442	1 023 277
Autres immobilisations corporelles	1 070 576	744 296	326 280	89 446
Immobilisations en cours	6 375	-	6 375	193 127
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	4 613 345	3 276 248	1 337 097	1 305 850
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	75 273	-	75 273	83 773
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	75 273	-	75 273	83 773
Total Actif Immobilisé (II)	4 697 618	3 285 248	1 412 370	1 389 624
Matières premières, approvisionnements	183 235	-	183 235	192 264
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	183 235	-	183 235	192 264
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	4 804 146	38 061	4 766 085	4 051 104
Autres créances	4 042 957	-	4 042 957	6 037 273
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	8 847 102	38 061	8 809 041	10 088 377
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
dont actions propres:	-	-	-	-
Disponibilités	5 788 117	-	5 788 117	7 040 744
TOTAL Disponibilités	5 788 117	-	5 788 117	7 040 744
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total Actif Circulant (III)	14 818 454	38 061	14 780 393	17 321 385
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	-	-	-	-
Total Général (I à VI)	19 516 072	3 323 309	16 192 764	18 711 009

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

Bilan Passif

BILAN-PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel dont versé : 639 165	639 165	639 165
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 115 736	1 115 736
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence	-	-
Réserve légale	63 917	63 917
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :	-	-
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	-	-
TOTAL Réserves	63 917	63 917
Report à nouveau	(437 306)	358 308
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	483 593	(795 614)
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	351 397	274 839
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 216 502	1 656 351
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	-	-
Provisions pour risques	3 694 015	4 065 524
Provisions pour charges	316 854	339 620
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	4 010 869	4 405 144
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	184 977	182 427
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :	-	-
TOTAL Dettes financières	184 977	182 427
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	564 487	427 422
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 525 869	3 697 673
Dettes fiscales et sociales	2 279 050	2 664 154
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 035	-
Autres dettes	737 336	3 220 228
TOTAL Dettes d'exploitation	8 109 776	10 009 476
Produits constatés d'avance	1 670 639	2 457 610
TOTAL DETTES (IV)	9 965 392	12 649 513
Ecart de conversion Passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	16 192 764	18 711 009

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	219 933	-	219 933	249 520
Production vendue services	27 542 541	-	27 542 541	26 374 273
Chiffre d'affaires net	27 762 473	-	27 762 473	26 623 793
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			35 417	9 719
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 422 223	1 057 407
Autres produits			1 787 202	1 330 997
Total des produits d'exploitation (I)			31 007 315	29 021 916
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			6 167 522	6 262 417
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			9 029	14 023
Autres achats et charges externes			13 860 939	13 205 281
Impôts, taxes et versements assimilés			268 977	251 427
Salaires et traitements			5 053 868	4 842 530
Charges sociales			3 564 500	3 595 340
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	Dotations aux amortissements	362 147	331 572
		Dotations aux provisions	-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		1 021 346	1 368 421
Autres charges			997 517	737 187
Total des charges d'exploitation (II)			31 305 845	30 608 198
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(298 530)	(1 586 283)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			450 672	688 401
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			-	-
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			2 830	2 547
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			2 830	2 547
RÉSULTAT FINANCIER			(2 830)	(2 547)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			149 311	(900 429)

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES**ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021****Compte de Résultat**

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	419 098	69 600
Reprises sur provisions et transferts de charges	92 461	102 573
Total des produits exceptionnels (VII)	511 559	172 173
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 259	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	169 019	79 537
Total des charges exceptionnelles (VIII)	177 277	79 537
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	334 281	92 636
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	-	(12 180)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	31 969 545	29 882 489
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	31 485 952	30 678 103
BÉNÉFICE OU PERTE	483 593	-795 614

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES

Société par actions simplifiée

17 Avenue des Freres Montgolfier 69680 CHASSIEU

N° SIRET : 48754160900029

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2021

(Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées sont exprimées en euro)

- Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice
- Note 2 - Changement de présentation comptable
- Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Informations sur le bilan

- Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé
- Note 5 - Etat des amortissements
- Note 6 - Dépréciations d'actifs
- Note 7 - Provisions
- Note 8 - Échéances des créances et dettes
- Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir
- Note 10 - Comptes de régularisation
- Note 11 - Capitaux propres

Informations sur le compte de résultat

- Note 12 - Ventilation du chiffre d'affaires
- Note 13 - Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
- Note 14 - Résultat exceptionnel
- Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Autres informations

- Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus
- Note 17 - Engagements de crédit-bail
- Note 18 - Effectif moyen
- Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes
- Note 20 - Rémunération des dirigeants
- Note 21 - Relations groupe et régime fiscal
- Note 22 - Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice
- Note 23 - Tableau des filiales et participations

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021. Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de faits caractéristiques remettant en cause la comparabilité des comptes.

Note 2 - Changement de présentation comptable

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de changement de présentation comptable remettant en cause la comparabilité des comptes.

Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes sont établis selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français (Règlement ANC n°2014-03 modifié des nouveaux règlements intervenus depuis) et aux principes généralement admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les valeurs relatives aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques acquis.

Les logiciels informatiques sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les fonds de commerce représentatifs d'actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas déterminable, ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les amortissements comptables de ces immobilisations sont pratiqués en mode linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

• Constructions	10 à 20 ans
• Agencements, installations	5 à 10 ans
• Matériel de chantier, matériel de transport et outillage	3 à 8 ans
• Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans

L'amortissement dérogatoire comptabilisé au passif du bilan en provisions réglementées est constitué de l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal. Ce dernier est calculé à partir des durées d'usage et du mode dégressif pour les immobilisations qui y donnent droit. Les mouvements affectant les amortissements dérogatoires sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des provisions pour dépréciation jugées nécessaires, compte tenu de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de rentabilité et de plus-values latentes. Pour permettre de conserver au résultat financier un caractère de résultat courant, les dotations et reprises de provisions sur titres de participation et créances rattachées à ces participations, ainsi que, le cas échéant, les pertes sur ces mêmes créances sont inscrites en résultat exceptionnel. L'inscription de ces éléments en charges et produits exceptionnels, où se trouvent normalement inscrites les plus ou moins-values de cessions de titres de participation, rend plus homogène la présentation du compte de résultat.

Stocks

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au coût d'acquisition.
Les stocks de produits finis sont évalués par catégorie de matériaux au coût de production.
Des dépréciations sont constatées si le coût de revient est supérieur à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Elles font l'objet de dépréciations en cas de risques de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Elles concernent notamment :

- des provisions statistiques pour service après-vente, calculées sur le chiffre d'affaires travaux, pour couvrir des interventions courantes de reprise sur chantiers terminés ;
- des provisions pour réfections de chantiers ou litiges travaux, déterminées en fonction des risques spécifiques identifiés afin de couvrir les charges prévisibles résultant de désordres constatés ;
- des provisions pour pertes à terminaison sur les chantiers dont les prévisions à fin d'affaires font ressortir des résultats déficitaires ;
- des provisions pour litiges destinées à couvrir les charges probables résultant de litiges nés avant la clôture de l'exercice ;
- des provisions pour engagements en matière de médailles du travail. Ces engagements sont évalués selon la méthode actuarielle prospective dite des unités de crédits projetées.

Mode de dégageement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers

Le chiffre d'affaires et le résultat des chantiers sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, définie par le plan comptable général, c'est-à-dire à partir des données prévisionnelles périodiquement révisées.

Pour les baux d'entretien, le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations.

Sociétés en participation

Les travaux réalisés dans le cadre de sociétés en participation, sans moyen matériel et financier propre, donnent lieu à une intégration semi-proportionnelle : comptabilisation de la quote-part du chiffre d'affaires et des charges revenant à chacun des associés.

Appréhension des résultats des filiales sous forme de sociétés de personnes

Les quotes-parts de résultat des sociétés de personnes n'ayant pas opté à l'impôt sur les sociétés sont comptabilisées chez leurs associés lors de leur année de réalisation.

Pour les sociétés de travaux ou de carrières, ces quotes-parts sont portées en produits ou en charges financières selon qu'il s'agit de bénéfices ou de pertes.

Pour les sociétés de production de matériaux (enrobage, malaxage et liants), s'agissant d'une extension de l'activité de la société, les quotes-parts de résultat sont comptabilisées dans la rubrique "opérations en commun" du compte de résultat de la société.

Plans d'actionnariat salarié

La société applique les dispositions comptables (CRC 2008-15) et fiscales relatives au traitement des avantages associés aux plans d'actionnariat salarié en vigueur dans le groupe Vinci, en particulier celles qui concernent les plans de distribution d'actions et plans d'épargne Groupe.

En cas d'attribution d'actions de performance aux employés, lorsqu'une charge devient probable, une charge à payer est comptabilisée linéairement sur la durée du plan car il conditionne l'attribution à la présence du salarié.

Crédits d'impôt

La société applique les dispositions comptables de l'ANC dans sa note d'information du 11 janvier 2011, relative au traitement des crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés. Ainsi, tous ces crédits d'impôts (tel le crédit d'impôt recherche) sont comptabilisés en moins de l'impôt sur les bénéfices.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés au bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan. Il s'agit d'indemnités de fin de carrière, évaluées selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées. En particulier, ces indemnités concernent le personnel Etam et Cadre. Pour le personnel ouvrier relevant de l'activité travaux publics, ces indemnités font l'objet de paiement de cotisations à un régime de prévoyance extérieur multi-employeurs (CNPO), qui sont inscrits en charge au fur et à mesure de l'appel des cotisations.

INFORMATIONS SUR LE BILAN

Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé

La variation des immobilisations, en valeurs brutes, se présente comme suit :

	31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	9 000	-	-	-	9 000
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	9 000	-	-	-	9 000
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 690 728	594 780	479 036	-	4 613 345
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	1 701	-	-	-	1 701
Instal. tech., outillage et mat. industriel	3 573 403	290 345	329 055	193 127	3 534 693
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	922 496	298 060	149 980	-	1 070 576
Immobilisations en cours	193 127	6 375	-	(193 127)	6 375
Avances, acomptes sur immo. corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	83 773	-	8 500	-	75 273
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	83 773	-	8 500	-	75 273
TOTAL	4 783 502	594 780	487 536	-	4 697 618
<i>Dont apports :</i>					

Note 5 - Etat des amortissements

La variation des amortissements se présente comme suit :

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	9 000	-	-	-	9 000
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	9 000	-	-	-	9 000
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	3 384 878	362 147	470 777	-	3 276 248
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	1 701	-	-	-	1 701
Instal. tech., outillage et mat. industriel	2 550 127	300 920	320 796	-	2 530 251
Autres immobilisations corporelles & mali technique affe	833 050	61 227	149 980	-	744 296
TOTAL	3 393 878	362 147	470 777	-	3 285 248
<i>Dont apports :</i>					

Les reprises d'amortissements de la période s'expliquent par la cession ou la mise au rebut des actifs correspondants.

Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			
- calculées selon le mode linéaire	362 147	- au résultat d'exploitation	362 147
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	
TOTAL	362 147	TOTAL	362 147

Note 6 - Dépréciation d'actifs

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2021
Dépréciation immo. incorporelles	-	-	-	-	-
Brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Dépréciation immo. corporelles	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles & mali technique affe	-	-	-	-	-
Immo. en cours	-	-	-	-	-
Dépréciation immo. financières	-	-	-	-	-
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Dépréciation en-cours et stocks	-	-	-	-	-
Matières premières	-	-	-	-	-
Travaux en cours	-	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-	-
Dépréciation comptes de tiers	38 061	-	-	-	38 061
Clients	38 061	-	-	-	38 061
Groupe et associés	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-
TOTAL	38 061	-	-	-	38 061

Des dépréciations d'immobilisations corporelles sont constatées si, à l'issue d'un test de dépréciation, la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La dépréciation ainsi constatée a pour objet de porter la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle. Le plan d'amortissement est ensuite révisé.

Note 7 - Provisions

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2021
Amortissements dérogatoires	274 839	169 019	92 461	-	351 397
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	274 839	169 019	92 461	-	351 397

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2021
Provisions à caractère d'exploitation	4 405 144	1 021 346	1 415 621	-	4 010 869
Service après vente (SAV)	131 800	113 992	107 178	-	138 614
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	1 053 536	-	40 613	-	1 012 924
Remise en état des sites - repliement chantiers	-	-	-	-	-
Pertes à terminaison (PAT)	1 200 065	779 754	1 200 065	-	779 754
Médailles du travail	339 620	-	22 766	-	316 854
Autres litiges et risques d'exploitation	1 680 123	127 600	45 000	-	1 762 723
Provisions à caractère financier	-	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-	-
Provisions à caractère exceptionnel	-	-	-	-	-
Restructurations	-	-	-	-	-
Risques sur filiales	-	-	-	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	4 405 144	1 021 346	1 415 621	-	4 010 869

Les reprises de provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

	Reprises avec objet	Reprises sans objet
Provisions à caractère d'exploitation	1 415 621	-
Service après vente (SAV)	107 178	-
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	40 613	-
Remise en état des sites - repliement chantiers	-	-
Pertes à terminaison (PAT)	1 200 065	-
Médailles du travail	22 766	-
Autres litiges et risques d'exploitation	45 000	-
Provisions à caractère financier	-	-
Pertes de change	-	-
Provisions à caractère exceptionnel	-	-
Restructurations	-	-
Risques sur filiales	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-
TOTAL	1 415 621	-

Note 8 - Échéances des créances et dettes

Créances

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	75 273	33 531	41 742
Autres immobilisations financières	-	-	-
Créances clients	4 804 146	4 804 146	-
Personnel et comptes rattachés	2 365	2 365	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	6 027	6 027	-
TVA	478 946	478 946	-
Etat et autres collectivités	8 757	8 757	-
Groupe et associés	3 013 009	3 013 009	-
Débiteurs divers	533 853	533 853	-
Charges Constatées d'Avance	-	-	-
TOTAL	8 922 375	8 880 633	41 742

Dettes

	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	184 977	184 977	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 525 869	4 525 869	-	-
Personnel et comptes rattachés	531 566	531 566	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	768 369	768 369	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	803 009	803 009	-	-
Etat : autres impôts, taxes assimilées	176 106	176 106	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 035	3 035	-	-
Groupe et associés	361 654	361 654	-	-
Autres dettes	940 169	940 169	-	-
Produits Constatés d'Avance	1 670 639	1 670 639	-	-
TOTAL	9 965 392	9 965 392	-	-

Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2021
Emprunts et dettes financières	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 130 867
Dettes fiscales et sociales	922 499
Autres dettes	7
TOTAL	3 053 373

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés	639 035
Autres créances	1 093 773
TOTAL	1 732 808

Note 10 - Comptes de régularisation : Charges et Produits Constatés d'Avance

	Charges Constatées d'Avance	Produits Constatés d'Avance
Charges et produits d'exploitation	-	1 670 639
Charges et produits financiers	-	-
Charges et produits exceptionnels	-	-
TOTAL	-	1 670 639

Note 11 - Capitaux Propres

Le capital social comprend au 31 décembre 2021, 1 278 330 actions ou parts sociales au nominal de 0,50 € par action ou part sociale.

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice 2021 se présente comme suit :

Capitaux propres à l'ouverture	1 656 351
Augmentation de capital	
Distribution	
Variation des provisions réglementées	76 558
Subventions d'investissement	
Résultat de l'exercice	483 593
Capitaux propres à la clôture	2 216 502

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 12 - Ventilation du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires concerne les activités suivantes :

	31/12/2021
Routes et infrastructures	2 773 913
Cadre de vie et environnement	24 988 561
Maintenance et services	
Autres	
Total	27 762 473

Note 13 - Transactions entre parties liées

La société applique le règlement n°2014-03 de l'ANC modifié des nouveaux règlements intervenus depuis, qui précise que les transactions à mentionner en annexe sont celles qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. De plus, sont exclues, les transactions conclues entre une société mère et sa filiale, ainsi que celles conclues entre deux filiales détenues en quasi totalité par une même société mère.

Ces cas s'appliquent à la société. Par conséquent, aucune information à ce titre n'est présentée.

Note 14 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend pour l'essentiel :

	31/12/2021
Produits nets de cession d'immobilisations	104 441
Quotes-parts de subvention d'investissement	-
Amortissements dérogatoires nets	(76 558)
Autres	306 398

Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	149 311	(39 568)	109 744
Résultat exceptionnel	334 281	39 568	373 849
Participation	-	-	-
Résultat comptable	483 593	-	483 593

AUTRES INFORMATIONS

Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus

ENGAGEMENTS DONNES	Au profit des		Total
	Entreprises liées	Autres	
Cautions sur marchés		2 886 039	2 886 039
Cautions sur engagements financiers		619 686	619 686
Hypothèques et nantissements			-
Garanties solidaires des sociétés de personnes	230 082		230 082
Contrats de location simple (hors crédit bail)			-
Indemnités de fin de carrière		1 023 702	1 023 702
Autres engagements donnés		722 190	722 190
TOTAL	230 082	5 251 618	5 481 700

Cautions sur marchés :

Les garanties données sur marchés concernent principalement les garanties de bonne fin d'exécution de travaux et les garanties bancaires données en couverture des avances reçues par les clients. Lorsque des événements tels que des retards de livraison ou des litiges sur l'exécution du contrat rendent probable la réalisation du risque, celui-ci est provisionné.

Garanties solidaires des sociétés de personnes :

Les associés d'une société de personnes sont solidaires et indéfiniment responsables des dettes contractées par ladite société auprès des tiers. L'engagement correspond à la totalité du passif de ces sociétés sous déduction de leur fonds propres et des comptes d'emprunts et comptes courants ouverts au nom des associés. Toutefois, compte tenu de la qualité des partenaires, le risque d'être appelé en garantie au titre de ces engagements est faible.

ENGAGEMENTS RECUS	Accordés par		Total
	Entreprises liées	Autres	
Engagements reçus des établissements financiers		110 218	110 218
Hypothèques et nantissements			-
Autres engagements reçus			-
TOTAL	-	110 218	110 218

Note 17 - Engagements de crédit-bail

	Nature d'immobilisation financée par crédit-bail			
	Terrains	Constructions	Autres immo. corporelles	31/12/2021
Valeur d'origine				-
Amortissements cumulés exercices antérieurs				-
Amortissements de l'exercice N				-
Total amortissements théoriques	-	-	-	-
Valeur nette	-	-	-	-
Redevances payées sur ex. antérieurs				-
Redevances payées sur l'exercice N				-
Total redevances payées	-	-	-	-
Redevances à payer : à 1 an au plus				-
Redevances à payer : à + d'1 an et - de 5 ans				-
Redevances à payer : à plus de 5 ans				-
Total redevances restant à payer	-	-	-	-
Valeur résiduelle				-
Montant pris en charge dans l'exercice				-

Note 18 - Effectif moyen

	31/12/2020	31/12/2021
Cadres	22	21
Employés et agents de maîtrise	41	41
Ouvriers	98	90
TOTAL	161	152

Note 19 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

En application du Décret n° 2008-1487, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. La société est en effet incluse dans le périmètre de consolidation de Vinci S.A., et l'annexe aux comptes consolidés de Vinci S.A. les mentionne.

Note 20 - Rémunération des Dirigeants

Les mandataires sociaux ne sont pas directement rémunérés par la société.

Note 21 - Relations Groupe et régime fiscal

Forme juridique et intégration fiscale :

La société est constituée en Société par actions simplifiée.
Elle est membre du groupe d'intégration fiscale Vinci S.A.. La société acquitte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Société consolidante :

Les comptes de la société sont intégrés dans le périmètre de consolidation de la société Vinci S.A. (SIREN 552 037 806) dont le siège social se situe au 1973 Boulevard de la Défense - 92 000 Nanterre. Les états financiers du groupe sont disponibles sur le site internet de Vinci.

Note 22 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

Note 23 - Tableau des filiales et participations

Néant.